

PIECES A FOURNIR pour une demande de Carte Nationale d'Identité ou d'un Passeport pour un **MINEUR**

Présence de l'enfant obligatoire au dépôt du dossier accompagné d'un représentant légal

Compléter une demande CERFA papier ou une pré-demande sur le site internet suivant :

Pour un passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Réaliser-une-pre-demande-de-passeport>

Pour une CNI : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

SITUATION FAMILIALE	CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)	PASSEPORT
Se munir obligatoirement des documents originaux		
PARENTS MARIÉS	Acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande 1 photo de moins de 6 mois CNI du mineur (en cas de renouvellement) Livret de famille Pièce d'identité du parent présent Justificatif de domicile de moins de 1 an	Acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande 1 photo de moins de 6 mois CNI du mineur (si existante) Passeport (en cas de renouvellement) Livret de famille Pièce d'identité du parent présent Justificatif de domicile de moins de 1 an Timbre fiscal : 0 à -15 ans = 17€ de 15 à -18 ans = 42€
Si divorcés ou séparés	Jugement de divorce ou droit de garde (document avec l'apposition de la mention « Grosse ») Justificatif de domicile de moins de 1 an (si garde alternée, joindre le justificatif des deux parents) Autorisation écrite sur papier libre du parent non présent Pièce d'identité des deux parents	Jugement de divorce ou droit de garde (document avec l'apposition de la mention « Grosse ») Justificatif de domicile de moins de 1 an (si garde alternée, joindre le justificatif des deux parents) Autorisation écrite sur papier libre du parent non présent Pièce d'identité des deux parents
PARENTS NON MARIÉS	Acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande 1 photo de moins de 6 mois CNI du mineur (en cas de renouvellement) Livret de famille Pièce d'identité des deux parents Justificatif de domicile de moins de 1 an au nom des deux parents	Acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande 1 photo de moins de 6 mois CNI du mineur (si existante) Passeport (en cas de renouvellement) Livret de famille Pièce d'identité des deux parents Justificatif de domicile de moins de 1 an au nom des deux parents Timbre fiscal : 0 à -15 ans = 17€ de 15 à -18 ans = 42€
RENOUVELLEMENT PERTE - VOL	Une pièce d'identité avec photo (passeport ou autre) Justificatif de domicile de moins de 1 an Timbre fiscal de 25 € 1 photo d'identité de moins de 6 mois. Déclaration de perte ou de vol Si l'intéressé ne possède pas d'autre pièce d'identité avec photo : 2 photos d'identité identiques de moins de 6 mois supplémentaires 2 attestations d'un tiers n'ayant pas de lien familial avec le demandeur + carte d'identité ou passeport du tiers	Une pièce d'identité avec photo (CNI ou autre) 1 photo d'identité de moins de 6 mois Acte de naissance de moins de 3 mois selon les cas. Déclaration de perte ou de vol Justificatif de domicile de moins de 1 an Timbre fiscal de 86 € à acheter sur le site internet suivant : Timbres.impots.gouv.fr ou en bureau de tabac

